

La LETTRE INFO FNAM N°25

MARS 2023 : Lancement BD FNAM et 29^{ième} Prix de la Mémoire et du Civisme André Maginot

Lancement de la BD FNAM « André Maginot, un patriote exemplaire »



Le 14 mars 2023, en présence de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, René PETER, Président fédéral, a invité une soixantaine d'autorités civiles et militaires, pour le lancement de sa bande dessinée intitulée « **André Maginot, un patriote exemplaire** ».

Pour ce moment de convivialité et d'amitié, la FNAM est très heureuse d'avoir pu réunir également à son siège, Mme Jocelyne GUIDEZ, Présidente du Groupe d'études Monde combattant et mémoire du Sénat, M. Sylvain MATTUCI, directeur de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives, le GCA Christophe de SAINT CHAMAS, gouverneur des Invalides, Mme Véronique PEAUCELLE-DELELIS, directrice générale de l'ONaCVG, la GCA Dominique ARBIOL, directrice du service national et de la jeunesse (DSNJ), le GD Henry de MEDLEGE, directeur du musée de l'armée,

le conseiller chargé de la mémoire des anciens combattants et de la citoyenneté auprès du ministre des Armées, le représentant du Chef d'état-major des armées, le président de la France mutualiste, le président de l'UBFT, le président de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles, et président du Comité de la Flamme de l'Arc de Triomphe, le président des jeunes de l'IHEDN, le président de l'ANOPEX, le président de l'UNC, l'association des professeurs d'histoire et de géographie, l'union nationale des parachutistes, la Fondation Maréchal Leclerc et Anciens 2e DB, le directeur de l'ONaCVG Paris, le secrétaire général de Terre fraternité, et des administratrices et administrateurs de la FNAM.



Extrait du discours du président fédéral FNAM, général (2S) René PETER :

« (...) L'année 2023 sera en effet une année particulière pour notre fédération puisque nous allons célébrer 2 anniversaires et commémorer le centenaire du ravivage de La Flamme, j'y reviendrai mais avant je voudrais dire un mot concernant la FNAM et rappeler certains de nos engagements majeurs dans le cadre de la solidarité et de la mémoire.

La FNAM compte environ 180.000 adhérents, répartis en 225 groupements ou sections fédérales sur l'ensemble du territoire.

Intergénérationnels, nous comptons dans nos rangs des anciens de la 2^{ème} et 3^{ème} génération du feu, mais surtout de la 4^{ème} celle des OPEX. Ces derniers sont affiliés à des groupements spécifiques comme l'ANOPEX, la FNAME-OPEX ou les Vétérans OPEX, ou au sein de nos autres groupements, en particulier les associations de soutien des médaillés militaires, bientôt de l'ONM et de la Saint-Cyrienne.

C'est aussi le cas avec les amicales régimentaires, de plus en plus nombreuses à nous rejoindre et qui nous permettent, contrairement à beaucoup d'autres associations d'augmenter nos effectifs et surtout de les rajeunir.

De plus, nous sommes, par leur intermédiaire, en contact permanent avec les régiments et ainsi notamment de **favoriser les projets des classes de défense, de cadets, de rallyes citoyens et le SNU** bien sûr, dans lesquels ils sont partie prenante.

Je rappelle que **la FNAM, la doyenne des associations du monde combattant**, créée en 1888 est **entièrement autonome du point de vue financier, sans aucune subvention**, ce qui nous offre une totale liberté d'action et de choix des projets à soutenir.

(...)

J'en arrive aux évènements de l'année 2023.

Chaque année, nous organisons un congrès, cette année il aura lieu les 21 et 22 juin à TOURS.

Ce sera un congrès exceptionnel puisque nous célébrerons 2 anniversaires, le 135^{ème} de la création de notre fédération, alors appelée Union fraternelle des blessés.

Créée en 1888 après la guerre de 1870 et celle de Crimée, elle avait alors pour vocation d'aider les blessés sans soutien à cette époque.

Présidée par André Maginot de 1918 à 1932, année de sa mort, elle prendra son nom en 1953, soit il y a 70 ans et notre 2^{ème} anniversaire célébré.



Cela va nous permettre de réhabiliter André Maginot, patriote exemplaire et grand ministre des pensions et de la guerre de 1922 à 1932 et de rappeler ce que tous les anciens combattants lui doivent, ce qui est trop souvent ignoré.

Un spectacle avec comédiens, 50 choristes, 12 musiciens, rappelleront notre histoire ancienne. Un film évoquera celle actuelle avec des témoignages, dont le vôtre, ceux du Général Gouverneur des Invalides et de Madame la Directrice de l'ONACVG.

Extrait du discours de madame MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire :

«(...) Je vous remercie de votre invitation qui me touche et qui m'honore. (...)

Saluer la fédération nationale André Maginot, c'est saluer 135 ans de fraternité des combattants.

La FNAM joue aujourd'hui un rôle essentiel dans le monde combattant en soutenant au travers de ses plus de 250 groupements sur le terrain, mais aussi par le travail de ses commissions nationales, tous les combattants, de toutes les générations.

On ne dira jamais **assez l'importance de votre solidarité** dont la force n'a jamais déclinée au fil des générations de combattants. Grâce à vous, l'esprit fraternel des poilus de la Grande Guerre ne faillit pas aujourd'hui, bien au contraire. (...)

Depuis 3 ans, la FNAM a fait le pari de la jeunesse, en soutenant les classes de défense, les cadets comme les rallyes citoyens. Votre rôle, mais aussi l'expertise de votre commission mémoire et jeunesse **sont reconnus par le monde combattant comme par ses partenaires**. L'engagement auprès des jeunes, des écoliers et des collégiens devient si important que la FNAM a reçu, l'année dernière, **l'agrément du ministère de l'éducation nationale** et de la jeunesse.

Elle est ainsi, à ce jour, la seule association combattante à en être officiellement partenaire. (...)

Évoquer devant vous Maginot, c'est évoquer à la fois votre père fondateur et mon prédécesseur. Honorer son nom, c'est reconnaître avec fierté un héritage, une continuité, une fraternité. (...)

En vivant dans son œuvre et par son œuvre, nous sommes tous aujourd'hui les héritiers de Maginot. Ce legs il faut le chérir mais aussi le faire fructifier, ne pas le considérer comme acquis et éternel et encore moins surtout, le considérer comme un dû. **Cet héritage appelle à l'humilité et au travail de réflexion et de modernisation.**

Nous avons la responsabilité qu'aucun principe essentiel ne se perde et que quelque chose de plus grand soit transmis aux générations suivantes. (...)

Ainsi, si Maginot et ses frères d'armes ont bien mesuré ce que la Nation devait à ceux qui ont combattu pour elle, la Nation se doit de continuer à payer sa dette envers chaque génération de combattants -ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui- tout en préparant les moyens de continuer à le faire pour ceux de demain.

Ce travail crucial, je sais que nous le ferons ensemble et que nous le ferons dans l'esprit de Maginot. (...) »

Retrouvez les discours dans leur intégralité en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.federation-maginot.com/14-mars-2023-lancement-de-la-celebration-des-anniversaires-de-la-fnam/>



Sortie DE LA BD FNAM

André Maginot, un patriote exemplaire : 14 euros



Cette bande dessinée **réhabilite André Maginot** en replaçant son combat dans le contexte de l'époque. **Patriote hors du commun**, André Maginot alors député de la Meuse **n'hésite pas à monter au front comme simple soldat** et se battre en première ligne où il est **grièvement blessé**. Revenu au Parlement, puis **nommé ministre des pensions puis ministre de la guerre**, il assumera également la présidence de la plus ancienne des associations d'anciens combattants. **Il continuera la lutte jusqu'à sa mort en œuvrant inlassablement pour les droits à reconnaissance et à réparation de ses camarades de guerre, anciens combattants, blessés et mutilés.**

Pour la recevoir chez vous :

A commander sur <https://bdmaginot.com/> et sur le **site FNAC**

Les boutiques FNAC ne détiennent pas de stock mais peuvent la commander pour vous, et vous l'aurez le lendemain en boutique

Critique d'un lecteur de la DSNJ que la FNAM remercie : « Je viens de lire votre BD, elle est remarquable. Votre approche sur la création de la FNAM et des anciens combattants (sujet à ma connaissance jamais traité) est parfaite quant à la deuxième partie sur vos actions avec la jeunesse sera votre/notre meilleur outil de communication. »



29^{ème} Prix de la Mémoire et du civisme André Maginot

La cérémonie de remise du 29^{ème} prix de la Mémoire et du Civisme s'est déroulée, le mercredi 22 mars 2023, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Elle s'ouvrit avec les interventions de Mme Laurence PATRICE, adjointe à la maire de Paris, et du Général René PETER, Président de la FNAM.

Chacun a félicité l'investissement des élèves et de leurs enseignants, à travers l'aboutissement de leurs projets respectifs.

Quatre catégories de prix furent distinguées. Tout d'abord celui des écoles élémentaires, puis le prix des Collèges, le prix des Lycées et enfin le Prix spécial remis pour la première fois de l'histoire de la FNAM à une classe de défense.

Dans chaque catégorie, hormis la dernière, quatre lauréats se sont trouvés récompensés. Les écoles élémentaires présentes, remarquables par le travail fourni par les élèves et leurs professeurs ont reçu un prix de groupe, tandis que les collèges et les lycées recevaient des prix individuels pour des productions exceptionnelles :

Cette cérémonie était placée et organisée sous la direction de la Commission Mémoire et Jeunesse de la FNAM : M. Cyril CARNEVILLIERS, Président de la Commission Mémoire et Jeunesse, Mme Brigitte RAINE, Cheffe du Pôle Mémoire, et Mme Marie-Françoise LE BOULEUR, Cheffe du pôle jeunesse en charge des classes défense, des cadets de la défense et des Rallyes citoyens.

La remise des prix fut également rythmée par des intermèdes musicaux interprétés par une chorale de classe de terminale, spécialité musique du lycée La Fontaine de Paris qui ont interprétés : « Verdun, non ne passe pas ! », « le chant des partisans », « nous rentrerons tous en France » et « la Marseillaise ».

Après un déjeuner dans les superbes salons de l'hôtel de ville de Paris où les différents invités purent faire connaissance, un office religieux auquel tous les lauréats et invités étaient conviés, s'est déroulée dans la chapelle des Invalides à la cathédrale aux armées.

Cette magnifique journée s'est terminée à l'Arc de triomphe, pour le ravivage de la flamme, symbole de la patrie française. Cette cérémonie nous invite à rendre hommage aux soldats tombés au cours des conflits du 20^e siècle et au cours des récentes opérations. Cette Flamme nous inspire la reconnaissance à l'égard des soldats d'hier et d'aujourd'hui et souligne l'importance de la transmission de la mémoire.

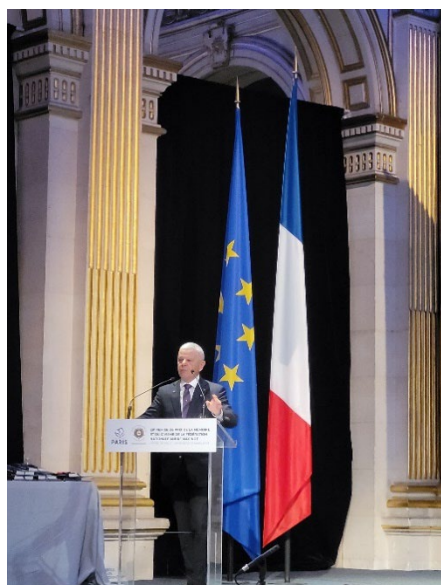
Pour rappel, André Maginot fût le premier qui alluma cette flamme le 11 novembre 1923.

La cérémonie, présidée par le Général (2 S) René PETER, permit à tous les lauréats du prix de la Mémoire et du Civisme André Maginot, de déposer une rose blanche sur la tombe du soldat inconnu, et deux d'entre eux purent raviver la flamme, ce fût pour eux un grand honneur.

Au vu des ressentis oraux et écrits, la cérémonie de la remise du 29^{ème} Prix de la mémoire et du civisme a laissé, sans aucun doute, des souvenirs indélébiles aux lauréats et aux professeurs qui les ont accompagnés. Ces derniers ont chaleureusement remercié le président fédéral (2S) René PETER et la commission mémoire et jeunesse pour l'organisation de cet évènement inoubliable.

Extrait de la lettre de remerciement de M. Christophe KERRERO, recteur de la région académique IDF, recteur de l'académie de Paris et chancelier des universités de Paris et d'IDF, (également lecteur de la BD FNAM « André Maginot un patriote exemplaire) :

« (...) En tant que doyenne des associations d'anciens combattants et des victimes de guerre, il me semble que **la FNAM reste une des flammes les plus vives de notre mémoire collective**. En ce sens, je tiens à **saluer vos actions de transmission auprès des jeunes et la publication de ces planches**, qui permettent d'ouvrir à l'ensemble de la communauté éducative l'histoire personnelle d'André Maginot. **Le 29^{ième} prix de la mémoire et du civisme qui porte son nom constituera très certainement un autre moment fort d'hommage.** (...) ».



Les photos du Prix de la Mémoire et du Civisme peuvent être consultées jusqu'à fin avril à l'adresse suivante : <http://www.sylvain-renard.com/prive/>

Identifiants de connexion :

Login In : Prix de la mémoire

Mot de passe : FNAM2023

Décès de Monsieur André LAPERLE, Vice-président honoraire de la FNAM



André LAPERLE, né le 11 novembre 1930 à Montargis dans le Loiret, nous a quittés le 14 mars 2023 à l'âge de 93 ans après une vie mouvementée et remarquable durant laquelle il a frôlé la mort plusieurs fois.

Dès 1940, il subit les contraintes de l'occupation allemande et ne supporte pas la présence de l'occupant.

Il aide la résistance locale en lui fournissant des renseignements au travers de la ligne de démarcation à Montargis.

C'est donc très jeune qu'il se forge un sens aigu du patriotisme avec l'idée profonde de défendre la France partout où elle se déploie.

Très vite, il est attiré par le métier des Armes et contre toute volonté de son père il s'engage dans l'Armée en mai 1949 alors qu'il est un mineur de 18 ans.

En 26 ans de carrière militaire exemplaire et hors du commun, André LAPERLE a totalisé près de 1 000 sauts et 1640 heures de vol dont 140 sur zone de Guerre pour largages opérationnels en Indochine, Algérie et Bizerte.

Pensionné de guerre à 75 % il est titulaire de 6 citations et décoré des médailles prestigieuses suivantes :

- Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre des Théâtres d'Opération Extérieurs, Croix de la Valeur Militaire AFN pour Opération à Bizerte, Croix du Combattant Volontaire Indochine-Algérie, Chevalier du Mérite Tchadien et autres...

Très actif, le couple LAPERLE s'investit dans diverses associations d'anciens combattants :

- d'abord localement au canton de RUMILLY, puis dans le département de Haute-Savoie où il prend le poste de Président à la France Mutualiste et étendra ses fonctions au niveau National comme Président National du GNCI-TOE et OPEX, Président de la commission de Défense des Droits des Anciens Combattants, et enfin il occupera les fonctions de Secrétaire Général du Comité National d'Entente Indochine.

Il sera, notamment, à l'origine du choix de la date du 8 juin attribuée à la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine.

Homme de grande valeur, très apprécié pour ses hautes qualités d'ancien combattant, son esprit patriotique sans égal et son sens du devoir immense, il restera à jamais un homme remarquable et attachant.



Courriels de quelques commissions FNAM

SOLIDARITE : solidarite@maginot.asso.fr

MEMOIRE :

Pôle mémoire : fbingler@maginot.asso.fr

Pôle jeunesse : commissiondelamemoire@maginot.asso.fr

DEFENSE DES DROITS : commissiondesdroits@maginot.asso.fr

LA CHARTE : lacharte@maginot.asso.fr

CHANCELLERIE : chancellerie@maginot.asso.fr

COMMUNICATION : communication@maginot.asso.fr

SERVICE FICHIER : fnam@maginot.asso.fr et fichier@maginot.asso.fr

La commission communication souhaiterait que
l'INFO FNAM N°25 soit diffusée largement à vos adhérents détenteurs d'un email,
ainsi qu'à vos partenaires.
Beaucoup d'informations peuvent les intéresser.
Nous vous remercions par avance.

N'hésitez pas à nous écrire à communication@maginot.asso.fr